



HAL
open science

Métropolisation, masse critique, attractivité: réflexions sur quelques croyances (trop) partagées

Michel Grossetti, Olivier Bouba-Olga

► To cite this version:

Michel Grossetti, Olivier Bouba-Olga. Métropolisation, masse critique, attractivité: réflexions sur quelques croyances (trop) partagées. Erwann Charles; Hervé Thouément. La métropolisation, une opportunité pour le développement des territoires: l'exemple de la Bretagne, L'Harmattan, pp.59-72, 2018, Questions contemporaines. Série Questions urbaines, 978-2-343-14465-8. hal-01826961

HAL Id: hal-01826961

<https://hal.science/hal-01826961v1>

Submitted on 30 Jun 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Michel Grossetti et Olivier Bouba-Olga

MÉTROPOLISATION, MASSE CRITIQUE, ATTRACTIVITÉ : RÉFLEXIONS SUR QUELQUES CROYANCES (TROP) PARTAGÉES

Michel Grossetti et Olivier Bouba-Olga, 2018, « De quelques croyances (trop) partagées », in Erwan Charles et Hervé Thouément, *La métropolisation, une opportunité pour le développement des territoires. L'exemple de la Bretagne*, L'Harmattan, p. 59-72

La question du développement économique local a donné lieu à de multiples théories et des monceaux de travaux réalisés par des chercheurs académiques ou des experts durant les dernières décennies. Elle fait également l'objet de nombreuses politiques, locales, nationales ou européennes. Au sein de cette masse d'écrits scientifiques ou politiques, certaines idées semblent voir acquis le statut d'évidence, au point de ne plus être réellement discutées et de fonctionner comme des allant-de-soi. Trois d'entre elles nous semblent mériter d'être réexaminées au regard d'études empiriques auxquelles nous avons pu participer. La première est le surcroît de productivité que procurerait la concentration de population au sein de grandes agglomérations urbaines baptisées « métropoles ». La deuxième, qui peut être vue comme une version plus générale de la première, est que, dans de nombreuses activités, et en particulier en matière de recherche scientifique, il faut atteindre un certain niveau de concentration des ressources pour obtenir des réalisations de qualité, les chercheurs étant censés avoir besoin de nombreux collègues à proximité pour échanger des idées et être stimulés dans leur travail. La troisième idée est que le succès économique d'un territoire (ville, région, pays) est lié à sa capacité à attirer des entreprises, des activités, des cadres, des personnes « créatives », des étudiants, bref, tout ce que l'on pense pouvoir contribuer à la croissance économique et à la création d'emplois.

Notre propos, dans ce texte, est de revenir sur ces idées, que nous désignerons comme des « croyances partagées » : « croyances » pour leur rendre leur statut d'énoncés non réellement démontrés et insuffisamment débattus, « partagées » pour évoquer leur diffusion très large et leur fonctionnement comme des allant-de-soi. Nous commencerons par la

métropolisation, que nous aborderons sous un angle important mais qui n'épuise pas cette notion aux multiples facettes, celui de la supposée productivité supérieure des grandes agglomérations. Ensuite, nous aborderons la question de la « masse critique » à travers l'exemple particulier de la recherche scientifique. Enfin, nous discuterons la notion d'attractivité à partir de recherches empiriques auxquelles nous avons eu l'occasion de participer, sur les créations d'entreprises innovantes et sur la mobilité des membres de professions considérées comme « créatives ».

MÉTROPOLISATION

La métropolisation est une notion aux aspects multiples et aux contours un peu flous qui associe, entre autres, des constats démographiques (l'urbanisation, la croissance des villes en général), des considérations sur la mondialisation (avec la notion de « ville globale » proposée il y a 25 ans par la sociologue et économiste Saskia Sassen) et des théories économiques concernant les effets sur l'innovation de la concentration et de la diversité des populations. Beaucoup d'auteurs défendent l'hypothèse selon laquelle les grandes villes sont plus productives car elles permettent plus d'innovation grâce à la taille et la diversité de leur population. Elles établissent entre elles des échanges qui dessinent un réseau (un « archipel » pour reprendre l'expression de l'un de ces auteurs, Pierre Veltz¹) qui se dissocie des autres territoires. Cette thèse est devenue une sorte d'évidence pour de nombreux auteurs : « It is well known that, in many countries, the economic productivity of a city increases with its size » écrivent des experts de l'OCDE dans une publication récente².

En France, l'un des arguments souvent utilisé à l'appui de cette thèse, la productivité supérieure des grandes villes, est fondé sur le calcul des PIB régionaux. Le PIB moyen par habitant est en effet en général plus élevé dans les grandes villes. Deux publications récentes permettent de présenter cet argument dans les termes de ceux qui le défendent : « la variable du Grand Paris la plus spectaculaire porte sur la création de richesses. Selon l'Insee, en 2013 (données provisoires), l'Île-de-France a généré 30,5 % du PIB de la France métropolitaine, avec 630 milliards d'euros, soit autant que la somme des PIB de l'Aquitaine, de Midi-Pyrénées, des Pays-de-la-Loire, de Provence- Alpes-Côte d'Azur et de Rhône-Alpes. La région parisienne génère 30,5 % du PIB français, mais avec seulement 22 % des emplois du pays. Pour le même résultat, les cinq autres régions doivent mobiliser 33 % de l'emploi français... »³ ; « l'Île-de-France a généré en 2012 un PIB de 624 milliards d'euros, soit 30 % du PIB national avec une productivité par habitant près de deux fois supérieure à celle du reste de la France

¹ *Mondialisation, villes et territoires : Une économie d'archipel*, Paris, PUF, coll. « Quadrige », 2014, 2e éd. (1re éd. 1996), 288 p.

² Ahrend, R. et al. (2014), "What Makes Cities More Productive? Evidence on the Role of Urban Governance from Five OECD Countries", OECD Regional Development Working Papers, 2014/05, OECD Publishing. <http://dx.doi.org/10.1787/5jz432cf2d8p-en>.

³ Laurent Davezies, 2015, « Le grand Paris, le joker de l'économie française », *Revue de l'OFCE*, pp. 75-116, citation page 77.

métropolitaine. Elle peut donc manifester sa solidarité avec le reste du pays tout en gardant les moyens de gérer son développement. Mais le peut-elle avec un budget régional de 5 milliards d'euros, soit 0,8 % de son PIB ? On doute que ce soit possible. (...) malgré leur exceptionnelle productivité, les Franciliens voient leur revenu ramené à à peine 20 % de plus que la moyenne du reste de la France métropolitaine. Par ailleurs, malgré l'immense production de richesse à laquelle ils contribuent, les pauvres d'Île-de-France sont encore plus pauvres que ceux des autres régions. La cause en est un prélèvement massif, bien que silencieux, qui fait que, en fin de compte, les revenus des Franciliens sont simplement proportionnels à leur part dans l'emploi, leur surproductivité n'ayant pratiquement pas d'effet sur leurs revenus finals »⁴.

Notre thèse est que cette interprétation des différences entre les régions concernant le PIB moyen par habitant est erronée. Commençons par remarquer que la surproductivité apparente des « métropoles » est principalement due à l'agglomération parisienne. Les autres grandes villes françaises ne sont pas homogènes et sont loin de présenter une différence de PIB par habitant aussi importante relativement à d'autres entités spatiales⁵. Nous pouvons donc concentrer notre raisonnement sur la spécificité de la région capitale. Le principal problème est que le PIB régional ne mesure pas le dynamisme économique intrinsèque d'une région : il s'agit simplement d'un indicateur statistique agrégé qui reflète en réalité plutôt les inégalités salariales. En effet, l'INSEE, comme d'autres organismes statistiques, calcule le PIB régional en ventilant la valeur ajoutée déclarée par les entreprises présentes dans plusieurs régions selon la masse salariale relevant de chacune de ces régions.

La différence de productivité moyenne apparente ne résulte pas mécaniquement de la taille de l'agglomération parisienne, elle s'explique en réalité pour l'essentiel (le reste étant un simple effet du coût local de la vie, pour le logement en particulier) par un effet de composition. Si l'Île de France semble particulièrement productive, c'est parce qu'elle comprend beaucoup d'emplois de service liés à la présence de sièges sociaux de grands groupes, de ministères et grandes administrations et de secteurs d'activité rares tels que ceux de la finance ou des industries culturelles. C'est aussi parce qu'elle concentre des services à la personne relevant du luxe, dont la présence est due à la présence de populations à très hauts revenus dans certaines parties de la région (Neuilly, certains arrondissements parisiens). A cette composition des branches d'activité s'ajoute celle des types d'emplois. La région parisienne concentre tout particulièrement les très hautes rémunérations, celles des cadres de la finance et celles de cadres dirigeants. Si l'on calcule les différences de salaire moyen entre l'Île de France et les autres régions, on découvre que les deux professions qui présentent les plus gros écarts sont les « cadres des marchés financiers » et les « Chefs de grande entreprise de 500 salariés et plus ». Or ce sont ces emplois, notamment ceux de la finance,

⁴ Jacques Levy, 2015, « Penser les régions avec leurs habitants », *Revue de l'OFCE*, pp. 277-294, citation page 285.

⁵ Voir notre texte dans le même dossier de revue : Olivier Bouba-Olga et Michel Grossetti, 2015, « La métropolisation, horizon indépassable de la croissance économique ? », *Revue de l'OFCE*, pp. 117-144.

dont les salaires ont connu la plus forte progression dans la période récente⁶. C'est pourquoi l'Île de France est également marquée par des inégalités de revenus importantes : « Les disparités sont les plus marquées en Île-de-France, particulièrement dans les départements de Paris et des Hauts-de-Seine » écrivent Anne-Thérèse Aerts, Sandra Chirazi et Lucile Cros dans une note très éclairante de l'Insee⁷. Pour le dire autrement, les auteurs cités plus haut croient voir des différences de productivité là où il y a surtout des inégalités de revenus.

Pourquoi certains emplois ou activités sont-ils particulièrement présents en Île de France et absents ou plus rares dans les autres régions françaises ? L'Île-de-France présente deux caractéristiques, qui résultent d'une construction historique de longue durée : d'une part, c'est la capitale d'un pays dont l'administration est à la fois très centralisée et très concentrée — les ministères et la plupart des administrations centrales y sont regroupées —, et d'autre part, c'est une grande agglomération très accessible, ce qui en fait un contexte favorable pour des activités à marché mondial relativement rares (entre autres la finance et la mode). Notons toutefois que ces deux caractéristiques ne sont pas nécessaires à l'obtention d'un chiffre élevé du PIB régional par habitant : selon Eurostat, en Europe, la région de Groningen (petite région rurale et universitaire des Pays-Bas accueillant le siège social du principal transporteur de gaz en Europe, Gasunie) a un ratio plus élevé.

Le PIB moyen par habitant est un indicateur statistique résultant de la composition d'activités différentes dont certaines sont présentes dans telle ou telle région à cause de processus historiques de long terme. C'est une erreur de l'interpréter comme un effet de la concentration de population qui serait homogène sur toutes les activités, de même que c'est une erreur de faire comme si les régions étaient des compétitrices indépendantes alors qu'elles entretiennent des interdépendances considérables, surtout dans un pays comme la France.

Cette critique vaut également pour les travaux utilisant les salaires moyens pour évaluer la productivité d'une ville ou d'une région. Là encore, une fois neutralisés les effets de composition, les différences sont faibles et s'expliquent essentiellement par le coût de la vie local⁸.

« MASSE CRITIQUE » et « PRODUCTIVITÉ » SCIENTIFIQUE

On ne compte plus les textes relatifs aux politiques de recherche qui se fondent sur ce que l'on peut baptiser « la théorie de la masse critique ». L'expression « masse critique » fait référence de façon métaphorique à la masse de matériau radioactif à partir de laquelle se déclenche une réaction nucléaire. Appliquée à des activités de recherche, cette métaphore

⁶ Olivier Godechot, « Financiarisation et fractures socio-spatiales », *L'année sociologique*, 2013, 63, n°1, p. 17-50.

⁷ « Une pauvreté très présente dans les villes-centres des grands pôles urbains », *Insee première*, n°1552, Juin 2015.

⁸ Olivier Bouba-Olga, Michel Grossetti et Benoît Tudoux, 2015, « Une géographie des salaires », 52^e colloque de l'ASRDLF, « Territoires méditerranéens : agriculture, alimentation et villes », Montpellier, 7-9 Juillet 2015.

consiste à dire qu'il faut une densité suffisante de chercheurs dans une institution, une métropole ou une région pour que la qualité de la recherche soit bonne, les chercheurs étant censés avoir besoin de nombreux collègues à proximité pour échanger des idées et être stimulés dans leur travail. Ainsi, en 1991, la géographe Madeleine Brocard remarquait : « la notion de 'pôle d'excellence scientifique' revient régulièrement dans les discours concernant la recherche publique, puisqu'il s'agit de répartir les moyens de l'Etat. (..) Elle s'appuie sur l'idée qu'il existe des effets de seuils : au-delà d'un certain seuil quantitatif de chercheurs dans une discipline donnée, la concentration de matière grise et d'équipements déclencherait l'étincelle. Cela n'a jamais été prouvé... »⁹.

En effet, s'il est possible en physique de calculer avec précision la masse critique, ce n'est nullement le cas dans les activités sociales, celles de recherche comme les autres.

Quelques tentatives ont été effectuées pour établir un lien entre le nombre de chercheurs rassemblés dans une même ville ou région et le nombre moyen d'articles publiés par chercheur : elles concluent en général à l'absence d'un tel lien¹⁰. On peut aussi citer le rapport réalisé plus récemment par le groupe University Alliance (plus particulièrement, les chercheurs Jonathan Adams et Simon Thomson) en réaction à la politique d'excellence de la recherche britannique¹¹. Ces études n'ont pas pu établir ce lien et tout semble indiquer que la masse critique en matière de recherche n'est rien d'autre qu'une idée reçue, sans fondement empirique. En réalité, le nombre de publications d'une ville ou d'une région est en général quasiment une fonction linéaire du nombre de chercheurs, lequel résulte des évolutions de l'enseignement supérieur et des politiques conduites à l'échelle nationale ou locale¹².

La croyance dans la nécessité d'une « masse critique » conduit à considérer comme impossible le développement de recherches de qualité dans des petits sites universitaires, qui sont nombreux en France. Une analyse de la répartition des publications scientifiques françaises montre que le dynamisme de ces sites (ici dans le tableau suivant les « autres capitales régionales » et les « capitales départementales avec université ») en matière de publication n'est pas négligeable.

Ces comptages indiquent que si l'agglomération parisienne a connu une régression de sa contribution au total des publications françaises, les autres villes ont connu plutôt un

⁹ Brocard Madeleine, *La science et les régions : géoscopie de la France*, Reclus - La Documentation française, Montpellier - Paris, 1991, citation page 49.

¹⁰ Bonaccorsi Andrea, Daraio Cinzia, « Exploring size and agglomeration effects on public research productivity », *Scientometrics*, Volume 63, n°1, 2005, pp.87-120.

¹¹ University Alliance, 2011, "Funding research excellence: research group size, critical mass & performance" (<http://www.unialliance.ac.uk/blog/2011/07/12/funding-research-excellence-research-group-size-critical-mass-performance-2/>) ; Kenna, Ralph, Berche Bertrand. 2011. « Critical masses for academic research groups and consequences for higher education research policy and management », *Higher Education Management and Policy*, 23 (3), pp. 9-29.

¹² Michel Grossetti, Philippe Losego et Béatrice Milard, 2002, « La territorialisation des activités scientifiques dans le Sud-Ouest européen (France, Espagne, Portugal) », *Géographie, Economie, Société*, n°4, 2002, pp.427-442.

accroissement, y compris les plus petites ou les agglomérations plus récemment pourvues d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Il n'y a donc pas d'effet de la concentration des chercheurs sur leur activité de publication scientifique. La « masse critique » n'existe pas sur ce plan. Des recherches en cours sur les citations obtenues par les articles montrent l'existence d'un léger surcroît de visibilité pour les grandes agglomérations, mais elles montrent également une évolution vers l'effacement de ces différences¹³. Enfin, signalons que la tendance à la déconcentration des publications scientifiques par rapport aux grandes agglomérations n'est pas spécifique à la France mais constitue un phénomène mondial¹⁴.

Tableau 1. Parts des différentes agglomérations dans les publications scientifiques françaises (*Science Citation Index*, comptage fractionné)

Année	1978	1988	1998	2008
Type d'agglomération	%	%	%	%
Paris	46,3	43,8	37,6	34,9
Autres centres académiques créés avant 1870	39,7	40,6	43,8	44,6
Autres capitales régionales	5,7	6,5	7,2	7,3
Capitales départementales avec université	5,6	6,6	8,1	9,3
Capitales départementales sans université	0,09	0,08	0,16	0,25
Autres villes	2,6	2,4	3,2	3,7
Total	100	100	100	100

Un exemple historique peut également aider pour cette réflexion. Pensons au nombre de chercheurs en physique théorique au bureau des brevets à Berne en 1905 : il n'y en avait qu'un, Albert Einstein. Il ne semble pas que cette relative solitude ait eu des effets sur ses « performances ». L'exemple d'Einstein montre d'ailleurs très bien un aspect du problème : il était seul dans son institution (qui n'avait pas vocation à faire de la recherche en physique

¹³ Milard Béatrice (2012), « Emergence, internationalisation et autonomisation de villes scientifiques secondaires. L'exemple de la chimie à Nantes, Angers et Le Mans », in M. Mespoulet (dir.), *Université et territoires*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp. 89-104.

¹⁴ Grossetti Michel, Eckert Denis, Jégou Laurent, Gingras Yves, Milard Béatrice, Larrivière Vincent, « Cities and the geographical deconcentration of scientific publications », *Urban Studies*, Volume 51, n°10, 2014, pp. 2219-2234.

théorique) mais correspondait avec de nombreux spécialistes de son domaine. Il était donc intégré dans un réseau savant.

En résumé, les effets de masse critique sont largement imaginaires et il n'est pas raisonnable de fonder des politiques scientifiques sur cette croyance.

ATTRACTIVITÉ

Depuis quelques années, l'attractivité est devenue une préoccupation constante des élus et de ceux qui les conseillent, qu'ils soient en charge d'une ville, d'une région ou d'un pays. Il faut attirer des entreprises, des activités, des cadres, des personnes « créatives », des étudiants, bref, tout ce que l'on pense pouvoir contribuer à la croissance économique et à la création d'emplois. En revanche, personne ne semble envisager d'encourager la venue de migrants pauvres (y compris lorsqu'il s'agit d'étudiants) ou de personnes en situation de réinsertion sociale.

Certaines politiques d'attractivité misent sur des incitations financières directes, telles que des exonérations fiscales importantes pour les entreprises ou des salaires très élevés offerts à des professionnels reconnus dans leur domaine. Très coûteuses, ces politiques ont des résultats assez aléatoires en dehors de certaines villes, régions ou nations que l'on est de plus en plus amené à considérer comme des paradis fiscaux. D'autres misent sur des aménagements tels que des parcs d'activité technologiques censés être recherchés par les entreprises, ou des quartiers d'habitation adaptés aux goûts supposés des « créatifs ». Ces politiques d'aménagement rappellent un peu le célèbre culte du Cargo que les mélanésiens ont développé au contact des occidentaux. Dans ce mythe, qui comprend de nombreuses variantes, le Cargo désigne les richesses que les blancs reçoivent des navires ou des avions qui viennent les ravitailler. Pour les mélanésiens, comme les blancs ne travaillent pas, la seule solution pour obtenir ces richesses envoyées par leurs ancêtres est d'utiliser des rites magiques appropriés. Ainsi, les mélanésiens, copiant ce qu'ils prenaient pour des rites, se mirent-ils à construire des simulacres de docks, de radios et de pistes d'atterrissage, pour attirer le Cargo¹⁵. Un peu de la même façon, les aménagements réalisés dans un objectif d'attraction supposent qu'il suffit de mettre en place les conditions nécessaires (services aux entreprises, zones industrielles, locaux, quartiers destinés aux personnes diplômées à revenu élevé) pour que des entreprises ou des professionnels s'implantent.

Deux recherches auxquelles nous avons participé dans les dernières années nous font douter du bien-fondé des politiques d'attractivité.

La première de ces recherches porte sur des entreprises dites « innovantes » suivies par une équipe toulousaine depuis une dizaine d'années. Dans un article paru en 2008, Jean-François Barthe, Christophe Beslay et Michel Grossetti ont fait le point sur les « choix de

¹⁵ Peter Worsley, 1977, *Elle sonnera, la trompette. Le culte du cargo en Mélanésie*, Payot.

localisation » de ces « startups » que tant de politiques cherchent à attirer¹⁶. Ils ont examiné deux niveaux géographiques différents : celui de l'agglomération urbaine et celui des locaux. Au premier de ces niveaux, le constat était que les « choix de localisation » sont extrêmement rares : les personnes qui fondent ces entreprises, par ailleurs souvent originaires de la région, les installent là où ils vivent et ne se posent pas la question d'une quelconque optimisation qui les amènerait à considérer d'autres solutions. Les quelques exceptions concernaient des cas où les fondateurs vivaient dans des villes différentes ou ceux où les fondateurs associaient le projet de créer leur entreprise à celui de s'installer ailleurs (souvent « dans le sud »). Au second niveau en revanche, le choix est plus explicite et correspond principalement à l'arbitrage entre des contraintes de déplacement, le coût des locaux et l'accès à des services spécifiques (pépinières d'entreprises par exemple). La concurrence entre agglomérations est très faible, même s'il en existe une, bien réelle, entre les secteurs d'une même agglomération.

La seconde recherche concerne les professionnels censés avoir des activités « créatives »¹⁷. Il s'agissait d'un projet européen dont l'objectif était de tester sur 13 villes certaines théories sur les facteurs supposés attirer ces activités. Le principal résultat, publié en 2010, est que les membres de la supposée « classe créative » sont aussi peu mobiles que les créateurs d'entreprises évoqués plus haut¹⁸. La plus grande partie d'entre eux est constitué de personnes qui sont nées dans la région avoisinante ou y ont effectué leurs études. Ceux qui ne sont pas dans ce cas connaissent déjà des personnes dans la ville (effet de réseau) ou y viennent pour l'intérêt de l'emploi qui leur est proposé. Aucun des facteurs strictement urbains (qualité du bâti, offre culturelle, etc.) ne semble jouer un rôle important dans leur décision, sinon peut-être pour les retenir ou les inciter à partir une fois installés. Des résultats similaires ont été mis en évidence aux Etats-Unis par le géographe Allen Scott¹⁹.

L'erreur de beaucoup de raisonnements sur l'attractivité est de surestimer la mobilité géographique durable, celle qui amène une famille à s'installer dans une ville pour plusieurs années, ou une entreprise à créer un établissement important dans une agglomération où elle n'était pas présente auparavant. Il est indéniable que la mobilité de courte durée des personnes s'est accrue considérablement avec le développement des transports rapides (aériens ou ferroviaires) mais la mobilité durable a connu une progression bien moindre. Les créateurs d'entreprises ou ceux qui ont des professions « créatives » ont des familles, des réseaux, suivent des logiques sociales complexes qui sont très loin de ramener leurs « choix de localisation » à la recherche d'un lieu de villégiature pour quelques jours. Les entreprises sont engagées dans des logiques économiques dans lesquelles la question de la localisation est souvent secondaire. Elles peuvent parfaitement entretenir des liens distants en organisant

¹⁶ Michel Grossetti, Jean-François Barthe et Christophe Beslay, 2008, « Choix de localisation et mobilisation des ressources dans la création d'entreprises innovantes », *Géographie, Economie, Société*, Vol. 10, n°1, pp.43-60.

¹⁷ <http://www.acre.socsci.uva.nl/>

¹⁸ Hélène Martin-Brelot, Michel Grossetti, Denis Eckert, Olga Gritsai and Zoltan Kovács, 2010, « The spatial mobility of the 'creative class': a European Perspective », *International Journal of Urban and Regional Research*, Vol. 34, n°4, pp.854-870

¹⁹ Allen J. Scott, 2010, « Jobs or amenities? Destination choices of migrant engineers in the USA », *Papers in Regional Science*, vol.89, n°1, p. 49-63.

des courts séjours de leurs membres et en utilisant les moyens de communication actuels. Si elles considèrent devoir être présentes dans une agglomération pour accéder à des ressources particulières (marchés le plus souvent, technologie parfois), elles peuvent ouvrir des antennes légères et facilement réversibles. Pour les villes, il semble souvent préférable de miser sur la formation de celles et ceux y qui vivent déjà, et sur l'élévation du niveau général des services urbains accessibles à tous, que d'espérer attirer des talents ou des richesses que l'on serait incapable de créer.

CONCLUSION

Nous aurions pu ajouter d'autres croyances du même genre, par exemple sur les effets de la mondialisation et le supposé effacement des contextes nationaux. Il existe en fait un réseau de croyances de ce type, dont aucune n'est sérieusement fondée empiriquement, mais qui, prises toutes ensemble, constituent un système qui s'est imposé dans de nombreux milieux scientifiques et politiques et guide de nombreuses décisions. Ce système s'est diffusé de façon d'autant plus large qu'il s'adosse à des valeurs politiques. Certaines sont très largement partagées (y compris bien sûr par nous) : liberté de circuler et d'innover, ouverture aux autres, tolérance. D'autres sont plus spécifiques à une conception que l'on peut qualifier de libérale : la mobilité n'y est plus une liberté mais une obligation ; la recherche doit être « excellente » (donc réalisée par une élite restreinte) ou disparaître ; la performance doit primer sur l'équité ; etc.

En ce qui concerne la métropolisation, Pierre Veltz évoque cette dimension politique dans un entretien publié récemment, présentant « l'idéologie de la DATAR » des années 1960 et 1970, inspirée par le géographe Jean-François Gravier²⁰, qui consistait à « brider la croissance de Paris au profit des métropoles d'équilibre, tout en veillant à ce qu'elles-mêmes ne fassent pas d'ombre aux villes moyennes ». Selon lui, cette « idéologie » aurait évolué grâce aux groupes de prospective de la DATAR « quand on s'est rendu compte de la concentration de la croissance sur l'Île-de-France et du rôle stratégique de Paris », mais cela n'a pas totalement éradiqué « le vieux fond urbanophobe »²¹.

Notre propos ici n'est évidemment pas de raviver une pensée « urbanophobe » ou une sorte d'anti-parisianisme. Il est simplement de remettre en question ce que Veltz tient pour une vérité d'évidence, « la concentration de la croissance sur l'Île-de-France », dont nous considérons qu'elle est une illusion d'optique issue d'une mauvaise interprétation d'un indicateur agrégé, le PIB moyen par habitant régional. Nos analyses invitent à abandonner l'idée simpliste d'un surcroît de productivité lié mécaniquement à la taille des agglomérations.

²⁰ Auteur de *Paris et le désert français*, publié en 1947. Homme de droite, Gravier, ancien chargé de mission du gouvernement de Vichy, est devenu membre du Commissariat Général du Plan après la Libération (voir Isabelle Provost, « Paris et le désert français : histoire d'un mythe », Thèse de sociologie, Université d'Evry, 1999). Ses analyses, par ailleurs très critiquables, ont inspiré des gouvernements de gauche comme celui de Pierre Mendès-France, qui a mis en place une politique de décentralisation.

²¹ Entretien avec Pierre Veltz, Propos recueillis par Sandra Moatti, « "L'industrie est dans les métropoles !" », *L'Économie politique* 2015/4 (N° 68), p. 7-19.

Il vaudrait mieux analyser les logiques historiques, sociales et économiques qui ont conduit à la répartition spatiale des activités que nous observons actuellement et sur les logiques qui sont en train de faire évoluer cette répartition, des logiques qui sont bien loin de se réduire à une opposition entre les « métropoles » et le reste du pays.

De la même façon, si nous ne croyons pas aux effets de la concentration des chercheurs sur la qualité de leurs recherches, nous sommes conscients du fait que, même fondés sur des croyances erronées, certains grands projets comme celui du plateau de Saclay drainent vers la recherche des moyens que les gouvernements ne lui consacraient pas en leur absence.

Enfin, en ce qui concerne l'attractivité, il n'est pas question pour nous de faire l'éloge de la sédentarité et de l'enracinement. Il s'agit simplement de sortir d'une croyance aveugle dans l'existence d'une mobilité massive des personnes exerçant des activités dites « créatives » et dans la nécessité d'une compétition permanente entre les villes ou les régions pour attirer ces personnes. Cela conduit à des politiques à la fois inefficaces (la mobilité étant faible, peu de personnes sont prêtes à venir s'installer dans toutes ces villes qui cherchent à les attirer), parfois dispendieuses (lorsqu'elles prennent la forme d'incitations financières ou d'aménagement de quartiers adaptés aux besoins supposés de ces personnes), et surtout, elles se font souvent au détriment de politiques plus générales et de plus long terme d'investissement dans les transports publics, la réhabilitation des quartiers, le développement général des services aux personnes, la formation des personnes les moins qualifiées, etc.

Au fond, le défaut majeur de ces croyances est d'imposer une vision uniforme des phénomènes spatiaux dans laquelle des facteurs simples suffisent à créer du développement économique ou de la performance scientifique. A ces pensées en prêt à porter il est de plus en plus nécessaire de substituer des analyses sur mesure, précises et informées par des données de qualité, ouvertes à la diversité des situations et conscientes de la complexité des phénomènes. Et tant pis si cela ne débouche pas sur des solutions toutes faites promettant à des pouvoirs publics souvent trop peu informés des succès à court terme et à moindre coût. La prise en compte du temps long, l'adaptation aux contextes locaux, l'organisation de réflexions collectives incluant les habitants et autres usagers, valent mieux que des généralités bâties hâtivement sur des idées reçues et censées résoudre tous les problèmes.

